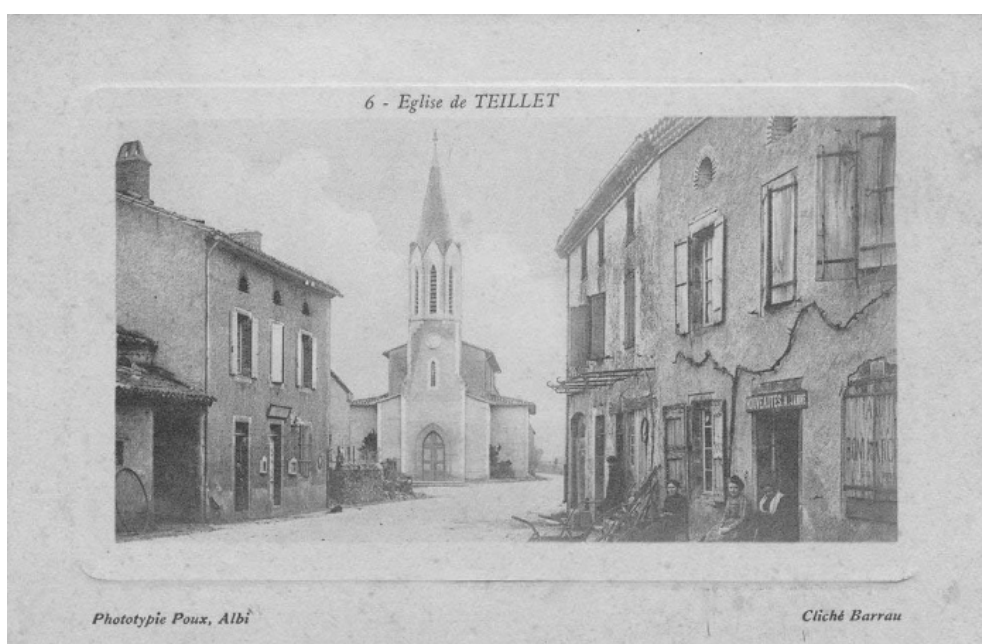


# Église Saint-Amans de Teillet

Auteur : Joris Périé, 2016. Mise à jour le 16/09/2023

L'église **Saint-Amans de Teillet** possède une histoire vieille de plus de sept siècles. Elle a été détruite par les huguenots et reconstruite dans les mêmes proportions après les guerres de religion en 1631, puis a été réédifiée à un nouvel emplacement avec des dimensions plus importantes en 1861.



L'église de Teillet au début du XXe siècle

## Sommaire

<b>1. Église primitive (avant 1625)</b> .....	<b>2</b>
1.1. Guerres de religion.....	2
<b>2. Seconde église (1631-1861)</b> .....	<b>2</b>
2.1. L'après guerres de religion.....	2
2.2. Période révolutionnaire .....	5
2.3. L'après révolution.....	5
<b>3. Actuelle église (1861 à aujourd'hui)</b> .....	<b>11</b>
3.1. Enfin une église à la taille de la paroisse ! .....	11
3.2. De la seconde guerre mondiale à nos jours .....	17
<b>4. Voir aussi</b> .....	<b>20</b>
4.1. Articles connexes .....	20

# 1. Église primitive (avant 1625)

**1282** : Première mention de Saint-Amans de Teillet.<sup>1</sup>

**1307** : Procès contre l'évêque d'Albi, Bernard de Castanet, où il est dit que le curé de Teillet dessert 4 paroisses : « St Salvi de Forasta, Tilheto, St Etienne de Tarabus et une autre près de Bauejouls ».<sup>2</sup>

**28 octobre 1527** : Guido Berbiguier, official de Carcassone, recteur de l'église de Teillet et de ses annexes, abandonne cette rectorie.<sup>3</sup>

## 1.1. Guerres de religion

**1620-1625** : voir l'article sur le protestantisme à Teillet.

# 2. Seconde église (1631-1861)

## 2.1. L'après guerres de religion

### 2.1.1. 31 mars 1631 : bail de réparation de l'église de Teillet

L'évêque d'Albi demande à M. Jean Corras, prêtre et recteur de Teillet, Pierre Carme de la Falconié et Julien Jamme, laboureur du masage de Revel, de réédifier l'église de Teillet :

*« au lieu qui leur sera marqué et désigné qui est joignant le fossé dudit Teillet et où était antérieurement la dite église ; laquelle aura huit cannes (16 mètres) de longueur, trois cannes (6 mètres) de largeur et vingt pans de hauteur (5 mètres) (le tout mesure de Montpellier). Laquelle construction et édifice sera en pierre, laissant de chacun des côtés de la dite église deux venues ou fenêtres taillées, ensemble la porte et entrée d'icelle église ; fournissant tous matériaux à ce requis et nécessaires et au moins y emploieront 7 pieux bois appelés poutres, 14 pialles de quatre cannes de longueur, 64 chevrons, 14 tenats et les ays qui seront nécessaires ; ensemble la lauze qui conviendra pour la couverture de la dite église laquelle ils rendront fermée à clef ; et y travailleront promptement et en toute diligence et pour le plus tard auront parachevé la dite entière construction entre ici et la prochaine fête de Toussaints, moyennant la somme de 245 livres, outre le transport de matériaux et manœuvre que les paroissiens sont obligés et tenus de faire ; ensemble la pierre de l'église de Teillet que les dits entrepreneurs prendront pour s'en servir à la dite construction. »<sup>4 5</sup>*

---

<sup>1</sup> Procès intenté par Clément V à Bernard de Castanet. Archives du Vatican, collectorie n°404, f.147 (source non consultée, donnée par l'abbé Maynadier dans son ouvrage sur l'abbé Barthe).

<sup>2</sup> Procès de Bernard de Castanet transcrit par l'abbé Barthe pour l'abbé de Lacger, p.384, f.147 (source non consultée, donnée par l'abbé Maynadier dans son ouvrage sur l'abbé Barthe).

<sup>3</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A25, février-avril 1960

<sup>4</sup> Il y a 300 ans. La Voix de Teillet, A9, mai-juin 1938

<sup>5</sup> Archives notariales de Me Malphettes d'Albi, n°283 de l'inventaire

### **2.1.2. 19 octobre 1654 : chapelle Saint-Eugène**

Jean Corras, recteur de Teillet, expose que son église, ayant été détruite par les religionnaires, avait été réédifiée ; qu'à cette église était annexée une chapelle, sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Eugène, fondée par Ramond Carme. Elle avait été rebâtie par Pierre Carme de la Falconié, à ses propres frais. Du consentement de l'évêque et des paroissiens, le recteur Corras accorde que cette chapelle demeure affectée à Carme et à ses successeurs. En 1960, on voyait dans le chœur de l'église devenu une remise que la pierre qui servait de clé de voûte à la chapelle Saint-Eugène portait les initiales du maçon (P. C.) et la date de la construction (24 octobre 1654). Cette pierre a été offerte à la paroisse en 1960 par le propriétaire de la remise, M. Espérou.<sup>6 7</sup>

### **2.1.3. 10 juin 1661 : testament de Pierre Carme**

Pierre Carme, sieur de Puechmal, habitant de la Falconié, demande dans son testament à être enseveli dans la chapelle Saint-Eugène de l'église Saint-Amans de Teillet qu'il a fait construire depuis peu. Il impose à son héritier l'obligation de faire peindre un tableau pour l'autel de la chapelle, représentant les images de N.-D., de saint Pierre et de saint Eugène, d'entretenir la lampe qu'il y a fait établir de manière qu'elle brûle tous les dimanches et jours de fête, d'y faire célébrer à perpétuité quatre messes le jour de saint Eugène. Il lègue enfin 20 livres pour la confection d'un tableau destiné au maître-autel, représentant un crucifix avec saint Pierre (son patron) et saint Amans (patron de l'église).<sup>8</sup>

### **2.1.4. 1683 : don d'un calice par Hyacinthe Serroni**

Mgr Hyacinthe Serroni, archevêque d'Albi de 1678 à 1687, offre à la paroisse lors d'une visite pastorale à Teillet un calice.<sup>9</sup>

### **2.1.5. 23 juin 1700 : procès-verbal de la visite de l'archevêque**

Sans doute la nouvelle église construite en 1631 demeurait dans un état assez primitif, comme en fait foi le procès-verbal de la visite de l'archevêque d'Albi, Mgr Charles Legoux de la Berchère :<sup>10</sup> (voir aussi La Voix de Teillet d'octobre-novembre 1960 qui reprend un procès-verbal de la visite plus complet)

*« A la date que nous avons indiquée par notre mandement du 3 de ce mois, et qui est à ce jour d'hui 23 juin 1700, à 9 heures du matin, nous nous sommes transporté en l'église de Teillet. Le Curé et les principaux habitants de la paroisse s'étaient portés à nos devants ; ils nous ont escorté jusqu'à l'église que nous avons trouvée en l'état qui suit :*

---

<sup>6</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A25, août-septembre 1960

<sup>7</sup> VIDAL, Auguste. Saint-Amans de Teillet. L'ancien diocèse d'Albi, Paris, Picard, 1913, p.148

<sup>8</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A25, août-septembre 1960

<sup>9</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, juin-juillet 1961

<sup>10</sup> Il y a 238 ans. La Voix de Teillet, A9, juillet 1938

*L'église est dans le village, bastie de pierre, les murs en sont bons. Elle a 9 cannes (18 mètres) de long, 3 cannes (6 mètres) de large et 2 cannes 2 pans (4,5 mètres) de haut. Le chœur est rebasti depuis 4 ans, il est blanchi en dedans. Il faut blanchir la nef qui ne l'est pas. Le chœur est plafonné et carrelé de pierre de Plaisance en on estat. La nef n'est pas carrelée, ni plafonnée. Le chœur est séparé de la nef par un gros arceau élevé d'environ 2 cannes avec une balustre commode pour la communion. Il y a deux fenestres dans le chœur, une au midy, l'autre au septentrion garnies de barreaux et de vitres, et une dans la nef au septentrion, aussi vitrée. Il y a un pilier de l'arceau du chœur qu'il faut enduire et blanchir estant gasté par l'humidité du cimetièr.*

*Le patron de l'église est Saint-Amans.*

*L'autel est sur une marchepied de menuiserie. Il y a un rétable et un grand tableau qui a été fort endommagé par l'humidité avant que le chœur ait été rebasti. Il a été réparé et est encore assez bon... Il y a sur l'autel un petit tabernacle avec surciel tout neuf. Il y a une lampe de leton en bon estat ; elle n'éclaire que pendant les offices ; il n'y a pas de fonds pour l'entretenir. Dans la nef, du costé de l'Épître, il y a une petite chapelle qu'il faut plafonner, carreler et blanchir... Les fonts baptismaux sont dans la nef, au dessus de la chapelle, fermés d'un cademat avec des pointes ; la cuvette est estamée de neuf. La chaire du prédicateur est dans la nef, esloignée de six pans du balustre, l'entrée est dans le chœur... elle est à panneaux. Le confessionnal est dans la nef du costé de l'Évangile, ancien, bon et en estat. Il y a dans le chœur un banc à dossier pour le curé et les ecclésiastiques. La place du curé est séparée par deux bras. Il y a un pupitre et un lutrain. Et de chaque costé de l'autel une crédence de menuiserie pour serrer les ornements... Il y a un bénitier de pierre à l'entrée de l'église. L'entrée e l'église est au septentrion et en bon estat. Le clocher est sur le pignon du couchant, il n'y a que deux petits pilliers ; on ne peut sonner la cloche en branle, on ne fait que tirer le battant. Il faut un plus grand clocher. Il y a une cloche de deux à trois quintaux. Le cimetièr est joignant l'église un midy, fermé de murs et d'une porte. Le terrain est plus élevé que l'église ; il faut y faire un fossé, notamment auprès du chœur...*

*En conséquence vu le procès verbal de nostre visite nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :*

*Il sera fait un devant d'autel, acheté un tapis pour couvrir l'autel et une nape fine. Le pillier qui soutient l'arceau du chœur qui est gasté par l'humidité du cimetièr sera enduit de bon mortier et blanchi. Il sera fait un fossé dans le cimetièr, derrière le chœur pour empescher l'humidité. La nef sera plafonnée, blanchie et pavée. La chapelle de la nef dédiée à Saint-Eugène sera plafonnées, les murs blanchis, pavée et le tout réparé. Le clocher sera refait estant trop petit.*

*Si mandons à nostre promoteur.*

*Donné à Teillet dans le cours de nostre visite archiépiscope le 23 juin 1700.*

*Charles, Archevêque d'Alby »*

Les divers travaux ordonnés par l'archevêque d'Albi sont exécutés partie par Barthélémy Jamme curé en fonction depuis 1677 jusqu'en 1713, partie par ses successeurs Pierre Barthe et Jean Jammes.<sup>11</sup>

### **2.1.6. 1752 : construction de la sacristie et du clocher**

Jean Jammes, curé de Teillet, fait construire une sacristie<sup>12</sup> et le clocher.<sup>13</sup>

## **2.2. Période révolutionnaire**

*Seuls sont indiqués ici les évènements concernant directement l'Église Saint-Amans. Pour resituer ces évènements par rapport à l'histoire la Révolution, il est nécessaire de consulter l'article consacré à la période révolutionnaire à Teillet.*

### **2.2.1. 1792 : réparations à faire à l'église**

Un architecte sera envoyé à Monredon, commune de Curvalle, et à Teillet pour se rendre compte des travaux à exécuter dans le but de préserver de la ruine les églises desdits lieux.<sup>14</sup>

### **2.2.2. 1792-1796 : fermeture de l'église**

Pendant la période révolutionnaire, l'église de Teillet, comme toutes les églises, est fermée. Elle sert sans doute tour à tour de lieu de réunion à l'usage du club révolutionnaire de l'endroit, de magasin de fourrage ou de salle de fête. Si sa pauvreté et son manque d'architecture lui sont une sauvegarde contre le vandalisme destructeur, pendant plus de quinze ans, cependant, elle est abandonnée à toutes les dégradations des intempéries.<sup>15</sup>

### **2.2.3. 10 août 1795 : pétition d'habitants de Teillet**

Pétition d'habitants de Teillet en vue d'obtenir le libre usage de leur église. Le district donne un avis favorable le 1er septembre 1795 (15 fructidor an III).<sup>16</sup>

## **2.3. L'après révolution**

### **2.3.1. 1801 : signature du Concordat entre la France et le Saint-Siège**

Les répercussions immédiates à Teillet sont encore à étudier.

---

<sup>11</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>12</sup> Il n'y en avait pas, des coffres en bois disposés de chaque côté de l'autel le long du mur en tenaient lieu et servaient de réserve pour les ornements, le linge et les vases sacrés.

<sup>13</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>14</sup> Archives départementales du Tarn, série L - Archives révolutionnaires, cote L704

<sup>15</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>16</sup> Archives départementales du Tarn, série L - Archives révolutionnaires, cote L591

### **2.3.2. 1813 : retour de l'abbé Calmels**

Lorsque en 1813, en vertu du décret impérial de 30 décembre 1809, le conseil de fabrique de la paroisse de Teillet est reconstitué sous la présidence de son curé François Calmels que les souffrances de l'île de Ré, tout en le rendant infirme, n'ont pas tué. Il se préoccupe immédiatement des réparations à faire à l'église.<sup>17</sup>

### **2.3.3. 29 mai 1814 : l'église tombe en ruine**

Le conseil de fabrique délibère pour : « faire des réparations urgentes et indispensables à l'église qui a très besoin d'agrandir et tombe totalement en ruine ».

### **2.3.4. 7 avril 1816 : réparation du plafond de l'église**

Le même conseil « baille à un sieur Delga la construction d'un plafond à l'église de Teillet aux conditions ci-après : savoir que le dit plafond soit en bois de peuplier et toutes les planches jointes au-dessus par un liteau au milieu de l'intervalle des poutres, qu'il soit employé cent clous pour chaque quatre mètres carrés ou cannes de Montpellier, que l'ouvrage soit fini au moins de juin pour être vérifié et reçu par Jean Marc et François Chamayou menuisiers habitant Teillet. Pour ce travail Delga recevra la somme de 235 fr. »<sup>18</sup>

### **2.3.5. 10 avril 1825 : demande de réparations à l'archevêque**

Le conseil de fabrique tient une session extraordinaire et rédige le procès-verbal suivant :

*« considérant que notre église est dans un état d'indécence qui ne peut que tourner au détriment de la religion par le peu de respect qu'elle inspire aux fidèles et peut-être le mépris à nos frères errants (protestants) qui sont en grand nombre dans notre village, nous avons délibéré ce qui suit :*

*Art. 1. - L'église a besoin de réparations urgentes et la fabrique n'a aucun fond disponible pour ces dépenses.*

*Art. 2. - L'église doit être agrandie d'une longueur de huit mètres.*

*Art. 3. - Cette réparation entraînant la destruction du clocher qui menace ruine, il sera reconstruit sur la place de l'ancien.*

*Art. 4. - D'après le devis estimatif que nous avons fait dresser par un homme de l'art, les dépenses de cette réparation se portent à 2620 fr.*

*La présente délibération sera envoyée à Mgr l'archevêque (Charles Brault) pour être communiquée par lui à M. le Préfet. »*

---

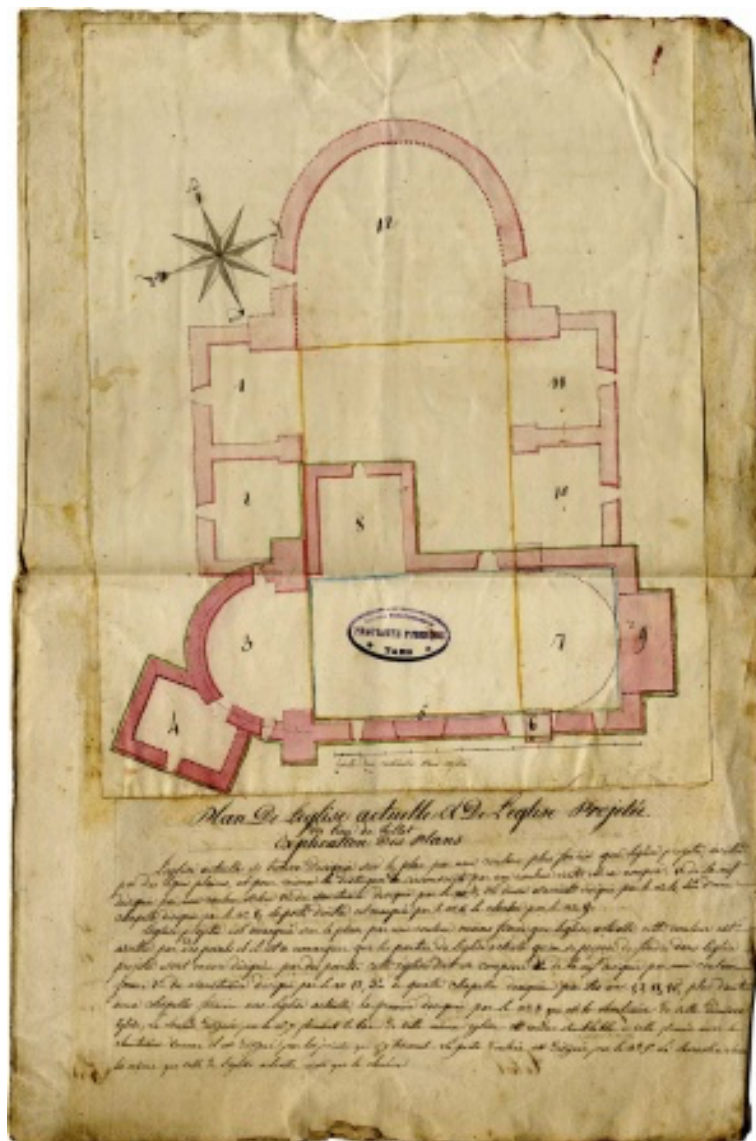
<sup>17</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>18</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

En dépit de cet appel, rien d'essentiel n'est fait.<sup>19</sup>

### 2.3.6. 27 juillet 1827 : demande de réparations au maire de Paulin

Le préfet transmet au maire de Paulin une pétition du conseil de fabrique de l'église de Teillet demandant des réparations pour l'église. Le préfet indique également au maire la formalité à suivre pour la suite à donner à cette demande et désigne un homme de l'art pour dresser les plans et devis. Le plan a semble-t-il été réalisé car un plan de 1827 est toujours conservé aux archives (photo ci-dessous). Le préfet relance le maire de Paulin le 11 octobre 1827 pour savoir ce qui a été fait.<sup>20</sup> La suite des évènements indique que, bien qu'un plan et un devis soient dressés en 1827, aucune réparation significative n'est effectuée, et l'extension prévue sur le plan de 1827 ne sera jamais réalisée.



Plan de l'église Saint-Amans et de son projet d'agrandissement (1827)

<sup>19</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>20</sup> Archives départementales du Tarn, série J - Archives privées, cote 1 J 1336 7



### **2.3.7. 26 avril 1835 : demande de réparations au préfet**

Le conseil de fabrique reprend les mêmes considérations qu'en 1825 pour appuyer une nouvelle délibération qu'il envoie au préfet le priant : « de vouloir bien faire visiter les lieux par un ingénieur pour appeler sur ces travaux, à la session d'août, l'attention du conseil municipal et celle des douze plus forts contribuables de la commune dont M. le Préfet voudra bien autoriser la convocation à l'effet de délibérer et, si c'est le cas, de recourir à une imposition extraordinaire. »<sup>21</sup>

### **2.3.8. 25 mars 1836 : devis fait par Périé maçon et Raysséguier menuisier**

L'église étant toujours dans le même état, le conseil de fabrique « fait appeler François Périé maçon et J. Pierre Raysséguier menuisier et de concert ils visitent l'église pour fixer la somme à laquelle peut s'élever approximativement les réparations que l'édifice nécessite immédiatement. L'église est dans un état de vétusté tel qu'il serait urgent de la réparer à neuf, mais provisoirement les réparations indispensables sont de planchayer de nouveau la sacristie, de faire deux fenêtres nouvelles et un placard vitré. Le tout coûtera 111 francs. »<sup>22</sup>

### **2.3.9. 23 septembre 1838 : nouvelle demande à l'archevêque**

Le conseil de fabrique fait une nouvelle demande auprès de Mgr de Gualy : « la toiture de l'église ne peut plus nous garantir de l'eau, les murs du clocher se crevassent et il ne peut que tomber en ruines, si on n'y met promptement la main. »<sup>23</sup>

### **2.3.10. 4 avril 1842 : nouvelle demande au préfet**

Le conseil s'adresse au préfet nouvellement arrivé : « on peut dire sans exagérer que de toutes les églises de nos contrées la nôtre est la plus petite et la plus inconvenante, cependant après le chef-lieu de canton notre village est le plus considérable etc... »<sup>24</sup>

### **2.3.11. Avril 1843 : interdiction du culte à l'église**

L'abbé Turreil, curé de Teillet, pensant donner un dénouement plus rapide à cette situation qui devenait intenable en se prolongeant, agit auprès de Mgr l'archevêque pour que l'église « tombant en ruines et menaçant la sécurité publique » soit interdite au culte et fermée. L'interdit est porté au mois d'avril 1843.<sup>25</sup>

La population privée de culte prend très mal l'intervention de l'abbé Turreil et celui-ci doit demander son changement. Il est nommé curé de Saint-Julien de Pradoux (doyenné de Valence d'Albigeois). L'abbé Paul Jean, originaire de Lescure, lui succède à Teillet et le conseil municipal ayant voté quelques fonds et fait promesse que dans le plus bref délai

---

<sup>21</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>22</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>23</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>24</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938

<sup>25</sup> La vieille église (1700-1843). La Voix de Teillet, A9, août-septembre 1938



possible l'église serait remise en état, l'interdit est levé. Mais aucune réparation n'est faite.<sup>26</sup>

### **2.3.12. 5 janvier 1845 : nouvelle demande au préfet**

Le conseil de fabrique s'alarme : « considérant que non seulement rien n'a été fait mais que rien n'a encore décidé pour l'amélioration de l'église, craint que Mgr l'Archevêque n'exécute enfin la menace qu'il a plusieurs fois faite de lancer le nouvel interdit ; en conséquence, il prie M. le Préfet du Tarn d'engager M. le Maire de Teillet de réunir son conseil et qu'il lui plaise de soumettre à sa délibération la réparation aussi prochaine que possible de l'église de Saint-Amans de Teillet. »<sup>27</sup>

### **2.3.13. 29 mars 1845 : échanges entre l'archevêque et le maire de Teillet**

Mgr l'Archevêque fait écrire à M. le Maire de Teillet (P. F. Vèzes) pour le prévenir que « si dans le plus bref délai possible les réparations ne sont pas faites, il se verra obligé d'interdire définitivement l'église ».

Par retour du courrier, ou à peu près, M. P. F. Vèzes répond et entre autres choses dit :

« L'interdiction de l'église dont vous nous menacez serait un malheur d'autant plus grand actuellement que la misère publique portant au vol et au pêché, la population a besoin du culte plus que jamais et d'être continuellement sous les yeux de son curé qui connaît plus spécialement les dispositions de chacun. Ma fortune et ma position ne me permettent pas des sacrifices personnels, cependant il y a dans la paroisse quelques familles riches qui pourraient faire l'avance des fonds (4.000 à 5.000 fr. suivant l'estimation de l'architecte départemental qui a dressé un plan d'agrandissement et de reconstruction) sauf à prendre, en remboursement dans la caisse du percepteur, moyennant autorisation du Préfet, au fur et à mesure, de la rentrée des centimes additionnels qui vont être votés... »<sup>28</sup>

### **2.3.14. 10 août 1847 : construction de la route d'Albi à Lacaune**

La construction de la nouvelle route d'Albi à Lacaune, rendant impossible tout agrandissement de l'église, vient compliquer le problème et on est obligé d'envisager la construction d'une nouvelle église.<sup>29</sup>

### **2.3.15. 18 avril 1852 : la fabrique demande à M. Bernadou d'intervenir**

Le conseil de fabrique réuni en session ordinaire se dit, en fin d'assemblée : « impatient de voir le Conseil municipal de la commune prendre enfin quelque mesure effective pour la reconstruction prochaine de l'église et prie M. Bernadou en qualité de conseiller municipal de la commune et de conseiller général du département de vouloir bien user

---

<sup>26</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>27</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>28</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>29</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, janvier-mars 1961

de l'ascendant qu'il peut avoir sur le premier et de la bienveillance dont il jouit au sein du second pour obtenir que l'église de Teillet soit au plus tôt en voie de construction. »<sup>30</sup>

### 2.3.16. 1853 : don de Pierre André

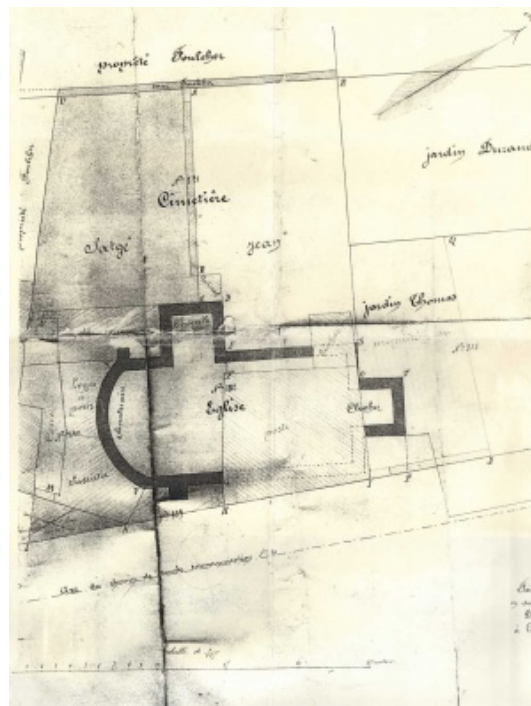
La Fabrique reçoit de Pierre André, domestique au grand Séminaire d'Albi, un legs de 1.000 fr. « pour réparation ou la reconstruction de l'église ».<sup>31</sup>

### 2.3.17. 23 octobre 1859 : don de Catherine Chamayou

La Fabrique accepte un don de 400 fr. fait par Catherine Chamayou, veuve Régy, de la Canourgue.<sup>32</sup>

### 2.3.18. 1860 : projet de construction de la nouvelle église

Ces deux legs, quelques autres de moindre importance, une subvention de 3.054 fr votée par la commune, une autre subvention de 2.000 fr du ministère des cultes et la vente de la vieille église<sup>33</sup> permettent enfin, après un demi-siècle de délibérations, suppliques, démarches de tout ordre, d'entreprendre, sur un terrain plus propice la construction de l'église actuelle.<sup>34</sup>



Plan de l'ancienne église Saint-Amans dont le chœur est transformé en remise et la nef démolie pour construction du bureau de poste (1860)

<sup>30</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>31</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>32</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>33</sup> La population catholique avait également promis des prestations en nature (charroi de matériel, journées de manœuvre).

<sup>34</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

### 2.3.19. 1860 : vente de la vieille église

<sup>35</sup> Le chœur de l'ancienne église est vendu à Jacques Satgé, forgeron, qui le transforme en remise<sup>36</sup>. La nef sera plus tard démolie pour y construire le bureau de poste dans l'alignement de la nouvelle route d'Albi à Lacaune.

## 3. Actuelle église (1861 à aujourd'hui)

### 3.1. Enfin une église à la taille de la paroisse !



Une sortie de messe (avant 1906)

#### 3.1.1. 8 juillet 1860 : bénédiction de la première pierre

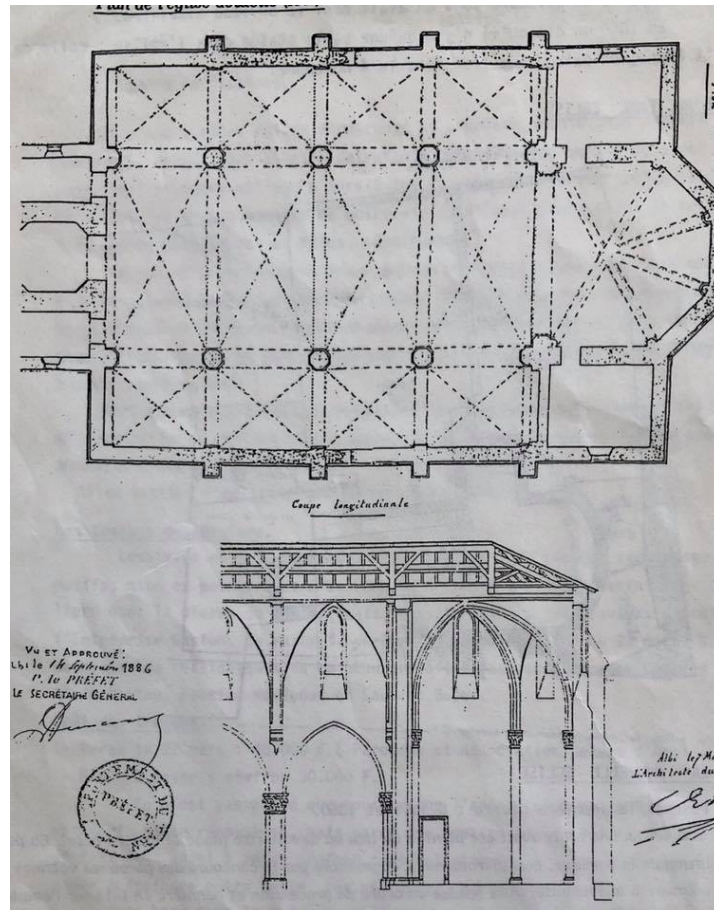
En présence d'Eugène Baron Solignac de Grandval (maire), Barthélémy Jamme de la Basse-Cour (adjoint), J. P. Bernadou, notaire et membre du conseil général, des membres du Conseil municipal et du Conseil de Fabrique, de toute la population catholique de la paroisse, M. l'abbé P. Jean procède solennellement à la bénédiction de la première pierre.<sup>37</sup>

---

<sup>35</sup> Date exacte à déterminer.

<sup>36</sup> Le mur arrondi du chœur existe encore de nos jours et sert de grange.

<sup>37</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938



Plans de la nouvelle église Saint-Amans (1886)

### 3.1.2. 10 novembre 1861 : fin des travaux

Les travaux sont activement menés par M. Rivet architecte puisque le dimanche 10 novembre 1861, M. le Curé, par autorisation spéciale de Mgr l'Archevêque d'Albi, en présence des autorités civiles, de toute la population et d'une foule d'étrangers, prend possession du nouvel édifice et le bénit. Ce même jour, fête de la Dédicace des Églises, la messe y est célébrée pour la première fois.<sup>38</sup>

Telle qu'elle apparaît ce jour-là aux habitants de Teillet émerveillés et habitués à leur ancienne église pauvre, froide, sombre et basse de plafond, la nouvelle église est dans l'ensemble de son architecture semblable à ce que nous la voyons aujourd'hui. Harmonieusement proportionnée, élancée, aux lignes pures et nettes, elle ressemble dans la splendeur du neuf à une église de grosse paroisse. Elle est en effet toute blanche et bien dégagée et plus simple qu'aujourd'hui. Pas de peintures, pas de statues dans le sanctuaire, pas le grand tableau du Christ mourant sur la Croix au-dessus du maître-autel ; les vitraux ne sont que de verre ordinaire. Elle est belle dans sa netteté et sa simplicité.<sup>39</sup>

<sup>38</sup> La vieille église (1843-1860). La Voix de Teillet, A9, octobre 1938

<sup>39</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, avril-mai 1961

Hippolyte Crozes, dans son répertoire archéologique, décrit la nouvelle église et son patrimoine mobilier en ces termes<sup>40</sup> :

*« - Construction récente, style de la Renaissance. Une nef ; bas-côtés formés d'arcades soutenues par des colonnes en pierre. Sanctuaire en hémicycle voûté. Longueur, 29 mètres ; largeur, nef, 7m50 ; bas-côtés, les deux ensemble, 7 mètres : en tout, 14m50 ; hauteur de la voûte, 10m25. Clocher dont le dessous sert de porche, de forme octogone, percé de huit fenêtres surmontées chacune d'un fronton, terminée en flèche, aussi octogone ; hauteur, 28 mètres.*

*- Calice en argent ayant appartenu à Mgr Hyacinthe Serroni, premier archevêque d'Albi, en 1676, sur le pied duquel sont gravées les armes de ce prélat : d'azur au lion d'or sciant un rocher de même, surmonté d'une étoile de cinq rais aussi d'or et de la croix archiépiscopale ; pied à bord guilloché et percé à jour ; tige : trois tours à grains ronds et dentelés ; deux tours de plus grande dimension au-dessous de la coupe, et au-dessus du pied, nœud à draperies élégamment sculptées avec feuilles et fruits ; coupe presque droite ; hauteur, 27 cm ; largeur supérieure de la coupe, 9 cm ; inférieure, 8 cm.*

*- Ciboire en argent, XIVe siècle ; pied guilloché et percé à jour ; tige à peu près analogue à celle du calice ; couvercle très surbaissé ; fermé au moyen d'une douille, surmonté d'une croix perlée et renflée dans le milieu. »*

### **3.1.3. 1861-1870 : don d'un chemin de croix**

Un **Chemin de Croix** est offert à la paroisse de Teillet par l'empereur Napoléon III. Pour se concilier les faveurs des catholiques, l'empereur offrait aux églises de France des objets de culte. Chaque tableau de Chemin de Croix est peint sur toile, voilà pourquoi, certains ont été attaqués par l'humidité et sont troués.<sup>41</sup>

### **3.1.4. 1879 : don du tableau du Christ**

Le **tableau du Christ** en croix est fait au château de Grandval en novembre 1879 par le Commandant d'État-Major Jumel et donné à la paroisse par le baron Solignac à la même époque.<sup>42</sup>

### **3.1.5. 7 mai 1890 : bénédiction de la cloche Jeanne d'Arc**

L'abbé Fabre, vicaire général, bénit la nouvelle cloche de l'église de Teillet, nommée Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie, d'un poids de 18 quintaux et d'une valeur de 2,500 fr. Lors de la grand'messe de bénédiction, environ 400 personnes viennent recevoir la communion et 15 prêtres occupent les places réservées du sanctuaire. M. Anatole baron Solignac, fils d'Eugène baron Solignac, âgé de 7 ans à peine, est parrain de la cloche.

---

<sup>40</sup> CROZES, Hippolyte. Répertoire archéologique du département du Tarn. Paris, Imprimerie Impériale, 1865, p.21

<sup>41</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, juin-juillet 1961

<sup>42</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, avril-mai 1961



Absent à la cérémonie car se trouvant pour le moment en Angleterre avec sa mère, son père le représente.<sup>43</sup>

L'abbé Fort installe la Jeanne d'Arc, la grosse cloche actuelle. C'est un petit bourdon de 758 kg qui a été acheté par une souscription de toute la paroisse. Jusque-là, il n'y avait en effet dans le magnifique clocher de l'église que deux cloches, qui venaient de l'ancienne église. L'une pesant 187 kg avait été fondue en 1821 ; la seconde encore plus petite, vient du château de Grandval puisqu'elle porte gravé dans le bronze : « Le château de Fréjeville, autrefois Grandval, fut réédifié par le Marquis de Fréjeville et achevé par son fils, le général de division Charles de Fréjeville, Commandant de la Légion d'Honneur. L'an 1809. »<sup>44</sup>

### **3.1.6. 1890 : ornements**

Une photographie de 1890 nous montre l'église qui commence à se charger. Deux statues dans le sanctuaire : celles du Sacré-Cœur Immaculé de Marie ; les deux autres (celles de saint Amans et de saint François Xavier) sont fixées au pilier de chaque côté de la Sainte Table. Les bancs sont ceux d'aujourd'hui (ndlr : en 1961).<sup>45</sup>

### **3.1.7. 1er mai 1891 : tentative de vol à l'église Saint-Amans**

Dans la nuit, des voleurs font sauter les fortes serrures de la porte d'entrée et de la sacristie avec le taillant d'un soc de charrue. Ils mettent tout en désordre, le tabernacle y compris, et, après des recherches, longues sans doute, car rien n'a été oublié, doivent se retirer les mains presque vides. Une bouteille de vin blanc, et environ 50 cts laissés dans le tronc des marguillères sont les seules choses disparues.

Ils s'attendaient probablement à meilleure aubaine : Monseigneur avait été reçu la veille, l'église était encore parée, et ils croyaient à tort que les vases sacrés et les offrandes des fidèles n'avaient pas encore été retirés. Mais tout était en lieu sûr.<sup>46</sup>

### **3.1.8. 21 août 1891 : visite de Mgr l'archevêque d'Albi à Teillet**

C'est sa quatrième visite dans la paroisse.<sup>47</sup>

### **3.1.9. 1892 : hommage aux prêtres martyrs de la Révolution**

L'abbé Fort peint une inscription latine de 2 mètres de haut sur 1 mètre de large sur le mur du fond de l'église. Elle rappelle la mort de deux prêtres, les abbés Jacques Barthe et Antoine Puech, guillotisés à Castres en 1794.<sup>48</sup>

---

<sup>43</sup> La Semaine religieuse du diocèse d'Alby. N°1, A17, 2 novembre 1889, p.452

<sup>44</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, avril-mai 1961

<sup>45</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, avril-mai 1961

<sup>46</sup> La Semaine religieuse du diocèse d'Alby. N°44, A18, 1er novembre 1890, p.465

<sup>47</sup> La Semaine religieuse du diocèse d'Alby. N°44, A18, 1er novembre 1890, p.712

<sup>48</sup> MAYNADIER, Abbé André. Jacques Barthe, meunier devenu prêtre, victime de la terreur à Castres le 26 novembre 1794. Mazamet, 1994

### 3.1.10. Mars 1892 : reconstruction du presbytère

Un secours de 3,200 francs est accordé par le ministre des cultes à la commune de Teillet pour la reconstruction du presbytère. Le Baron Solignac a auparavant déjà fait un don de 6,000 francs pour cette même œuvre.<sup>49</sup>

### 3.1.11. 19 avril 1892 : consécration de l'église Saint-Amans

L'abbé Fort raconte la journée<sup>50</sup> :

*« L'an 1892 et le 19 du mois d'avril, mardi de Pâques, Mgr Jean Émile Fonteneau a consacré solennellement l'église de Teillet et son autel majeur. Des reliques de saint Fortunat, martyr, de saint Théophile, martyr et de sainte Candide, vierge et martyre, ont été placées dans le tombeau de l'autel.*

*Cette cérémonie préparée par une petite mission prêchée par le R. P. Étienne Mauran, du Tiers-Ordre Régulier de Saint-François, Directeur de l'école apostolique d'Ambialet a été l'occasion de nombreuses conversions et un véritable triomphe pour la religion. La communion du jour de Pâques, renouvelée le mardi, jour de la consécration, a réuni la presque unanimité des fidèles et cette fête a été le vrai couronnement de toutes les œuvres accomplies depuis quelques années dans l'église de Teillet.*

*Dès la veille, les reliques des saints martyrs et celles de saint Amans, patron de l'église ont été portées triomphalement dans l'oratoire qui leur avait été préparé (avenue d'Albi, maison Régy) et ont reçu les hommages des fidèles venus leur faire cortège.*

*Malgré un temps trop rigoureux pour la saison, les fidèles se sont rendus nombreux pour la cérémonie de consécration et la messe de Monseigneur, chantée en musique par les élèves de l'école apostolique d'Ambialet, a réuni presque tous les fidèles de la paroisse.*

*Monseigneur, dans un langage clair, à la portée de tous, a expliqué aux fidèles la beauté de cette fête et montré le respect dû désormais à ce temple consacré par les prières de l'Église.*

*La soirée n'a pas été moins belle que la matinée. Après les vêpres en faux bourdons, chantées par les élèves d'Ambialet, le P. Bernard Bonnet, maître des novices, a dans un langage parfait célébré les beautés du Temple chrétien et dit aux fidèles la vénération qu'ils devaient lui apporter. Ce discours a produit sur l'assistance une véritable impression et a fait dire avec raison que l'éloquence et l'harmonie étaient également en honneur en cette belle fête.*

*Après le salut et les remerciements émus de Monsieur le curé, Monseigneur a adressé ses dernières recommandations aux fidèles et a ensuite quitté Teillet aux cris répétés de : Vive Monseigneur. »*

---

<sup>49</sup> La Semaine religieuse du diocèse d'Alby. N°19, A19, 12 mars 1892, p.302

<sup>50</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, octobre-novembre 1961



Voici un récit détaillé du repas du soir<sup>51</sup> :

« Dans la soirée, plus de soixante convives, y compris les Alumnes, se sont attablés auprès de Monseigneur pour le dîner. Parmi les convives, les notabilités de l'endroit ; au premier rang, M. le Baron Solignac, maire de Teillet. Plus d'une fois, Monseigneur a eu pour lui de gracieuses attentions à cause de son dévouement au bien de la paroisse tant au point de vue matériel par ses largesses, qu'au point de vue spirituel par ses bons exemples. Pendant le dîner, les Alumnes ont parfaitement exécuté une cantate à Monseigneur (Fleur de reconnaissance), la prière des Hébreux de Méhul, avec paroles de circonstance. Un bouquet a été offert à Sa Grandeur, qui a eu pour les enfants et tous les convives d'ailleurs un mot gracieux.

M. le Baron Solignac a 86 ans. Il a eu la délicate pensée de présenter à Monseigneur le plus bel agneau de ses nombreux troupeaux. C'était au moment du départ du presbytère pour les vêpres. M. le Baron lit d'une voix émue quelques paroles à Monseigneur, qui répond avec bonté et, se souvenant sans doute qu'il est Bon Pasteur, accepte gracieusement le symbolique présent. L'agneau doit grandir au prieuré d'Ambialet, Monseigneur l'ayant confié aux Alumnes. Ceux-ci chantent gaiment - l'agneau se mettant de la partie - une mélodie suisse que, en changeant les paroles, on a intitulée : "pastorale de Grandval ». »

Une plaque de marbre blanc placée dans le porche rappelle cette journée mémorable.<sup>52</sup>

### **3.1.12. 5 décembre 1908 : calice en argent gravé de 1676**

La Commission départementale chargée de la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique, créée par la loi Beauquier de 1906, inscrit le calice en argent offert par Hyacinthe Serroni à l'Église Saint-Amans sur la liste des objets mobiliers classés.<sup>53</sup>

### **3.1.13. 3 juin 1913 : ciboire du XIVE siècle**

Le ciboire en argent ciselé du XIVE siècle conservé dans l'église Saint-Amans est rayé de la liste des monuments historiques ; sa disparition remontant à l'année 1874. Le calice en argent aux armes d'Hyacinthe Serroni, daté de 1676, est quant à lui toujours classé<sup>54</sup>. Le ciboire avait vraisemblablement été classé en même temps que le calice en argent en 1908.

### **3.1.14. Juin 1934 : rapport du curé de Teillet à l'archevêque**

Rapport de M. le Curé de Teillet à Mgr l'Archevêque sur l'état matériel, religieux et moral de la paroisse.<sup>55</sup>

---

<sup>51</sup> La Semaine religieuse du diocèse d'Alby. N°25, A19, 7 novembre 1891, p.400

<sup>52</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, octobre-novembre 1961

<sup>53</sup> Archives départementales du Tarn (4 T 16)

<sup>54</sup> Objets mobiliers de l'église Saint Amans (1908-1913). Archives départementales du Tarn (4 T 16)

<sup>55</sup> Rapport lu par M. le Curé à Mgr l'Archevêque lors de sa visite pastorale à Teillet le 1er mai dernier. La Voix de Teillet, A3, juin 1934

- 32 jeunes Céciliennes
- la Confrérie des Mères Chrétiennes, au nombre de 70
- une chorale d'hommes et de jeunes gens
- une école paroissiale, gratuite
- un cinéma sonore et une salle de spectacle, aménagés de novembre à juin tous les quinze jours dans la salle paroissiale, donnent à des prix qui n'excluent personne des séances récréatives toujours morales, souvent apologétiques
- une bibliothèque paroissiale, avec 300 volumes
- le Bulletin paroissial « La voix de Teillet » tirant 250 exemplaires, reçu dans toutes les familles et se finançant par ses propres moyens

### **3.1.15. Mai 1941 : J.A.C.F de Teillet**

Présence d'une J.A.C.F (Jeunesse Agricole Catholique Féminine) à Teillet et d'une école paroissiale, appelée « école libre » ou école Jeanne d'Arc où l'enseignement est donné par des religieuses.

### **3.1.16. 3 janvier 1942 : création de l'association Jeanne d'Arc (association loi 1901)**

Elle gère l'entretien du patrimoine de la paroisse, notamment la salle paroissiale Jeanne d'Arc, les salles attenantes ainsi que toutes les dépendances renfermant le champ et la maison paroissiale où logent les religieuses. L'association organise à partir des années 60 des lotos, tombolas ou kermesses pour trouver des recettes. L'association existe encore de nos jours.

## **3.2. De la seconde guerre mondiale à nos jours**

### **3.2.1. 3 août 1946 : réparations de l'église**

Reconstruction de la voûte et fermeture des gouttières de l'église.<sup>56</sup>

### **3.2.2. Septembre 1954 : mixité à l'école libre**

L'école libre est désormais ouverte aux garçons et devient une école mixte.

### **3.2.3. Octobre-Novembre 1960 : fermeture de l'école libre de Teillet**

L'école libre est contrainte de fermer ses portes. La Révérende Mère des Sœurs de Massac a décidé de retirer les religieuses enseignantes de l'école libre de Teillet car il n'y aurait eu pour l'année 1960-61 que 15 élèves à l'école libre pour une population enfantine d'environ 100 enfants. Seulement deux religieuses paroissiales sont maintenues à Teillet pour faire le catéchisme, le patronage, la visite des malades et des infirmes avec piqûres et pansements, visite et aide aux familles nécessiteuses et services

---

<sup>56</sup> Archives nationales, Bureau des cultes, Réparations aux édifices culturels (1941-1968), cote F/19/20028

à la paroisse (participation à la liturgie, direction du chant, sacristie et ornementation de l'église).

### **3.2.4. 25 septembre 1961 : plat de quête du XVIIe siècle**

Le plat de quête de l'église de Teillet, situé à la sacristie, est classé parmi les monuments historiques. Ce plat de cuivre repoussé et gravé daterait du XVIIe siècle.<sup>57</sup>

### **3.2.5. 29 septembre 1963 : arrivée de nouvelles religieuses**

Deux nouvelles Religieuses arrivent à Teillet<sup>58</sup>. Il semble qu'elles viennent en remplacement des deux religieuses déjà en place.

### **3.2.6. Janvier-Février 1977 : réaménagement de la salle paroissiale**

Les membres de l'association Jeanne d'Arc, après avoir un temps prévu de construire une nouvelle salle paroissiale, décident d'aménager la salle existante au fur et à mesure des finances disponibles. Le devis établi par M. Périé, entrepreneur, comporte la réparation de la maison avec peinture, chauffage, crépi extérieur, etc. Il n'est pas possible d'effectuer tous les travaux du devis tout de suite.

### **3.2.7. Fin février 1978 : réparations du mur de la salle paroissiale**

Le mauvais temps de cette année ayant ébranlé le mur de la salle côté sud-ouest, l'entreprise Périé répare le mur boursouflé pour un montant de 10.901 Fr. Une vente de pâtisseries et de lainages est organisée le 4 mai pour financer les travaux.

### **3.2.8. Mai-Juin 1980 : réparation de l'horloge de l'église de Teillet**

### **3.2.9. Janvier 1981 : départ de Sœur Saint-Ignace**

Sœur Saint-Ignace, religieuse à Teillet depuis 1970 et exerçant son activité d'infirmière de Saint-Antonin jusqu'au Masnau, quitte Teillet en janvier 1981.

### **3.2.10. 31 mai 1981 : visite pastorale**

Visite de Mgr Coffy, archevêque d'Albi, et Mgr Panafieu, archevêque d'Aix-en-Provence, à Teillet.

### **3.2.11. Janvier 1982 : remplacement du chauffage de l'église**

Une rampe chauffante est installée au centre de l'église de Teillet grâce à la compétence de M. Ressouches. La précédente faisait craindre aux paroissiens de s'asphyxier ou leur donnait des nausées en raison du gaz défectueux.

### **3.2.12. Janvier-Février 1984 : travaux de réparation de l'église de Teillet**

---

<sup>57</sup> Notre Église. La Voix de Teillet, A26, octobre-novembre 1961

<sup>58</sup> Arrivée de nouvelles Religieuses. La Voix de Teillet, A28, septembre-octobre 1963

Des bénévoles hommes ont enlevé les vieilles dalles, les ouvriers ont posé de nouvelles dalles et des dames ont brossé les statues et nettoyer et revernir les stalles le long du mur. Coût des travaux : 63.851,70 Fr pour achat et pose du dallage ; 7.065,70 Fr pour travaux divers (gainés et fil, tentures, bancs). Le total de 70.917,20 Fr est financé en partie par des dons d'un montant de 2.748,20 Fr et par une subvention de 8.000 Fr du Conseil Municipal sur 2 ans. Les 72.169 Fr restant ont été payés par la caisse paroissiale constituée par les quêtes des dimanches. Restait alors 479.32 Fr dans la caisse.

Travaux de raccordement aux égouts de la Maison Paroissiale. Remplacement des volets de la salle paroissiale Jeanne d'Arc. Les travaux sont financés par un loto organisé par l'association Jeanne d'Arc.

### **3.2.13. Décembre 1984 : le presbytère subit des réparations**

### **3.2.14. 24 octobre 1985 : projet de déplacement de la Vierge**

Projet de déplacement de la Vierge du presbytère dont le piédestal penche comme la tour de Pise. Profitant de cette modification, et en entente avec le conseil municipal, autorisant ce déplacement, le conseil paroissial décide de transporter le socle en granit et la statue à droite de l'entrée de l'église. Le sablage du socle et la peinture de la statue sont prévus, ainsi que celle de la croix proche du monument.

Installation définitive de la sonorisation de l'église et de la salle paroissiale. Quatre colonnes à l'église et deux à la salle. Révision totale des amplis. Le tout pour le prix de 8.900 Fr.

### **3.2.15. Février 1987 : restauration de la Vierge**

La Croix et la Vierge à l'entrée du village par la route d'Albi sont restaurées. La croix date de la mission de 1834, la statue de la Vierge, réplique de celle d'Owerlek, est un souvenir de la mission de 1894 prêchée par les jésuites du Puy-en-Velay. La vierge n'a pas été déplacée comme initialement prévue en 1985. Le piédestal de 3 m de haut en granit du Sidobre qui s'inclinait dangereusement a été remis d'aplomb par les maçons. Une fois sablé, les peintres, avec goût et finesse, ont redonné vie à ce qui était rongé par la rouille.

### **3.2.16. 24 juillet 1988 : bénédiction d'un nouveau tabernacle**

### **3.2.17. 1988 : rénovation de la cuisine de la salle paroissiale**

L'ancienne cuisine de la salle Jeanne d'Arc a été entièrement rénovée grâce à l'aide de plusieurs bénévoles.

### **3.2.18. Décembre 1989 : départ de Sœur Sainte-Reine**

Sœur Sainte-Reine quitte la maison paroissiale de Teillet où elle a œuvré pendant 17 ans. A cause des ennuis de santé, elle part en maison de retraite. Sa belle voix soutenait le chœur de chant. Elle faisait avec amour la catéchèse aux enfants. Et ses doigts n'étaient jamais en chômage quand elle confectionnait des ouvrages aux aiguilles, pour les lotos, tombolas, kermesses et ventes diverses au profit de la paroisse.

### **3.2.19. Mai 1992 : restauration des peintures de l'église Saint-Amans**

Après un mois de travaux, l'église de Teillet a été restaurée avec goût par l'entreprise Gaston de Mazamet. Les peintures centenaires de l'abbé Fort : voûtes, écussons, armoiries et inscriptions, ont été conservées et en certains cas retouchées. Les couleurs des bas-côtés, de la nef et du chœur s'harmonisent, et un petit liseré noir en fait ressortir l'unité. Tout le monde s'accorde à la trouver belle.

### **3.2.20. Décembre 1993 : rénovation de la maison des Religieuses**

#### **3.2.21. Février 1994 : arrivée d'une religieuse**

Sœur Germaine, venant de Narbonne, arrive à la maison des religieuses de Teillet et Saint-Antonin.

#### **3.2.22. Octobre 1994 : fermeture du presbytère de Teillet**

L'abbé André Maynadier, curé de Teillet depuis 10 ans, quitte la paroisse. Avec son départ, le presbytère de Teillet ferme et le service des paroisses est réaménagé.<sup>59</sup>

#### **3.2.23. 2014 : réaménagement du presbytère en médiathèque**

Le presbytère est réaménagé en médiathèque. Propriété de la commune de Teillet, le presbytère est prêté à la MJC de Teillet qui gère la médiathèque. Auparavant, le presbytère était utilisé par le médecin du village et la bibliothèque se trouvait dans un des bâtiments préfabriqués de l'école maternelle.

#### **3.2.24. 2015 : organisation des paroisses**

A cette date et depuis une date à déterminer, la paroisse Saint-Amans de Teillet est regroupée au sein du secteur pastoral de Villefranche-Alban-Montfranc de plus de 40 paroisses. Cet ensemble pastoral est organisé en « communautés relais » et animé par 5 prêtres et une équipe d'animation pastorale d'une quinzaine de laïcs « élus ». Même s'il n'y a plus depuis 1994 « un curé de Teillet », la messe est célébrée à l'église Saint-Amans tous les dimanches matin. Dans le secteur pastoral, seules les messes d'Alban, Villefranche, Teillet, Ambialet, Bellegarde et Montfranc sont célébrées toutes les semaines.

## **4. Voir aussi**

### **4.1. Articles connexes**

- Curés de Teillet
- Période révolutionnaire à Teillet
- Petit patrimoine religieux teilletois
- Protestantisme à Teillet

---

<sup>59</sup> Campanos é Clouquiès, Octobre 1994